



Communauté de Communes du Pays de Honfleur – Beuzeville

33 Cours des Fossés - CS 40037
14601 HONFLEUR cedex
Tél. 02 31 14 29 30

Honfleur, le 21 septembre 2022.

N/Réf : CCPHB/FC/SLF/NLC/2022

Objet : Convocation titulaire - Conseil Communautaire

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville qui se tiendra le **mardi 27 septembre 2022 à 17h30** pour la réunion plénière et **18h30** pour la réunion publique, au siège de la CCPHB, 33 Cours des Fossés à Honfleur, salle Jean-Gaston Moore.

A l'ordre du jour de ce conseil figureront les sujets suivants :

- Rapport d'activités de la collectivité (CCPHB) – Année 2021 ;
- Présentation du Rapport annuel sur le prix et la qualité du service Déchets de l'année 2021 ;
- Présentation et validation du tableau des effectifs de la CCPHB ;
- Convention de mise à disposition d'un agent par la CCPHB au SIVU Conteville/Foulbec - année scolaire 2022-2023 ;
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) – Coefficient multiplicateur ;
- Suppression de l'exonération de deux ans de la Taxe Foncière (TF) en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation ;
- Taxe Foncière des Entreprises (CFE) - Fixation du montant d'une base servant à l'établissement de la cotisation minimum ;
- Décisions modificatives budgétaires ;
- Budget annexe « Zone d'activité de la Fosseirie » - Changement de nomenclature comptable et passage en M14 ;
- Budget annexe « Site unique » - Transfert de terrain dans le budget principal ;
- Modification statutaire de la CCPHB – Prise de compétence « animation – item 12 du L211-7 du Code de l'Environnement » ;

.../...

.../...

- Retrait de la Communauté de communes Lyons Andelle du Syndicat Mixte de Gestion de la Seine Normande ;
- Validation de la transformation du Syndicat Mixte de Préfiguration de Gestion de la Seine Normande en Syndicat Mixte ouvert à la carte à compter du 1^{er} janvier 2023 - Adhésion aux différentes cartes optionnelles et désignation de représentants ;
- Validation de la Charte de « RAMSAR » ;
- Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2023 ;
- Garantie d'emprunt bailleur : INOLYA – Equemauville ;
- Espace France Services de Honfleur : Convention de partenariat avec la Mission Locale de la Baie de Seine ;
- Urbanisme : La concertation préalable au dépôt de permis.

Dans l'attente de vous accueillir,

Je vous prie de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel LAMARRE
Président de la CCPHB



Pièces jointes : Note de synthèse et annexes.

Ablon - Barneville la Bertran - Berville/Mer - Beuzeville - Bouleville - Conteville - Cricqueboeuf - Equemauville - Fatouville-Grestain
Fiquefleur-Equainville - Fourneville - Foulbec - Genneville - Gonneville sur Honfleur - Honfleur-Vasouy - Manneville la Raout
Pennedepie - Quetteville - La Rivière St Sauveur - Saint Maclou - Saint- Pierre du Val - Saint -Sulpice de Grimbouville - Le Theil en Auge